



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES

PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE DE FRANCE

Abonnement : 1 an : 50 F ; de soutien : 70 F - C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)  
19, rue du Départ, PARIS (14<sup>e</sup>) - Tél. 320.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

BANQUET  
D'ÉTÉ

11 Août

PLERGUER (35)

(Voir page 4)

# GRAND SUCCÈS du PARDON de ST-DENIS

## LES RENDEZ-VOUS D'UN PEUPLE

Quand le « papier » vous parviendra, je serai, comme beaucoup, aux prises avec les redoutables activités estivales, après le nettoyage du talus, il faudra sans doute replacer quelques ardoises, et entre temps secouer quelques verres avec des amis, entendre les confidences de quelque vieille parente qui regrette de nous voir partir si vite. Les Bretons aiment se retremper aux sources, passer ne serait-ce que quelques jours dans ce monde qui les a façonnés : la Bretagne. C'est un des grands rendez-vous des Bretons : les vacances au pays.

Il en est un autre, celui de St-Denis, cinquante ans et un nouveau départ, dans le monde présent dans ces jeunes, dans cette belle fête, riche et diverse qui ponctuait une activité intense des amicales et de l'Union.

Toutes nos manifestations, des plus modestes au rassemblement de St-Denis, c'est encore là un grand rendez-vous des Bretons. Les uns ne vont pas sans les autres, et se tiennent. L'attachement au pays d'origine le regroupe les Bretons hors de Bretagne témoignent de l'enracinement d'une identité, celle d'un peuple forcé par l'histoire. Nous étions à Saint-Denis, chez nous, comme nous le sommes partout en France, nous l'étions peut-être encore mieux parce qu'une tradition tenace a pris naissance là. Celle du rassemblement des Bretons d'Île-de-France pour la fraternité, la liberté, unis entre eux, mais aussi unis à tous ceux qui, fiers de leur identité acceptent la différence et s'en enrichissent mutuellement.

Yves SABOURDY  
Secrétaire de l'Union

C'est ce genre d'idée qu'un homme comme M. Léotard leader d'un grand parti, a du mal à comprendre et à accepter, quand il déclare à Perpignan (pays catalan français - P.O.) : « Quant à parler du « peuple corse », on a mis le doigt dans un engrenage, il y a un peuple français... ».

Ces propos qui visent l'un des peuples constituant la nation française, nous visent aussi, comme ils concernent tous ceux qui, aujourd'hui, comme nous, entendent porter l'unité nationale à un nouveau degré : une unité faite des richesses, des personnalités des régions et des peuples qui ont fait et font la France.

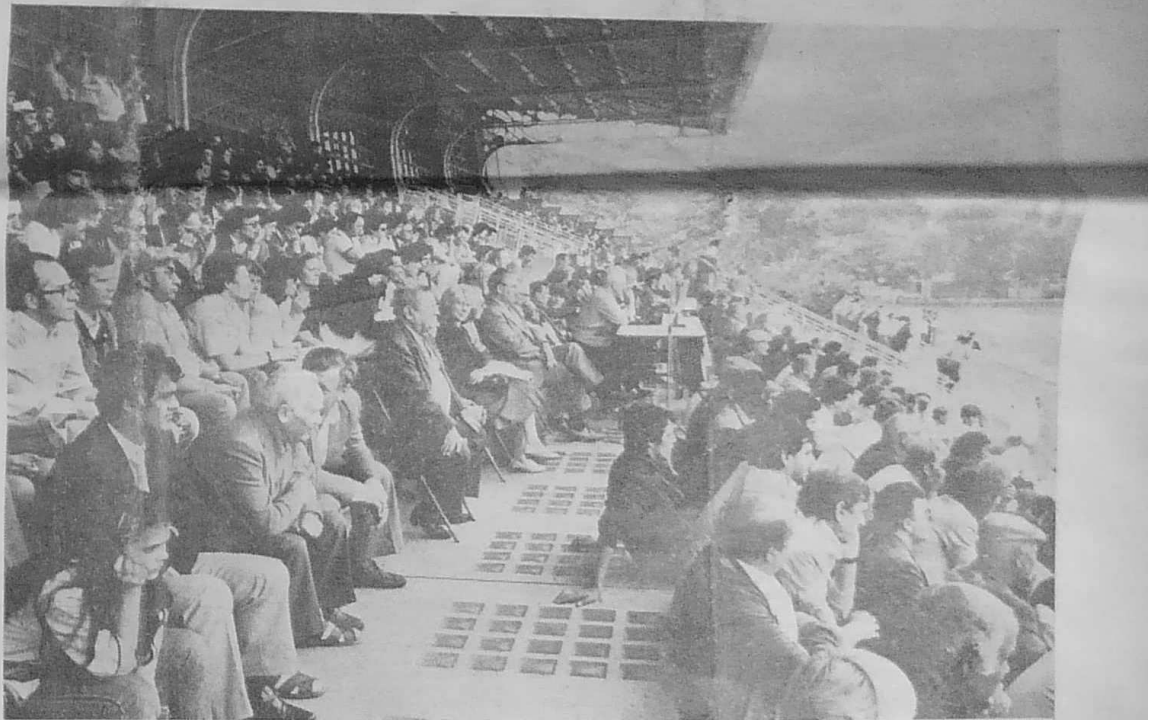
S'engager en sens inverse, c'est mettre le doigt dans un autre engrenage, celui de la régression, de la division, de la violence et de l'appauvrissement national. Le peuple breton est une réalité historique. Et il a prouvé à plusieurs reprises, par des sacrifices inoubliables, son appartenance à une autre entité : le peuple français.

Bretons, Corses, Catalans, Occitans, Alsaciens, Lorrains, Auvergnats, Limousins... c'est la riche diversité de la nation française. Et nous entendons pour notre part mettre toujours plus de richesses culturelles, économiques, scientifiques, dans la corbeille.

Yves SABOURDY,  
Secrétaire de l'Union  
des Sociétés Bretonnes.

## MARCEL HAMON : LA BRETAGNE EST MUTILÉE, PRIVÉE D'UNE PARTIE DE SA CHAIR POUR DES RAISONS INAVOUABLES

L'ANCIEN COLONEL COMMANDEANT LES FTPF DE L'OUEST DEMANDE  
QUE CETTE QUESTION SOIT POSÉE AVEC VIGUEUR DEVANT L'OPINION



Il n'y avait plus une place libre dans la grande tribune du stade de La Courneuve pour assister à l'événement sportif du 50<sup>e</sup> Pardon, la rencontre de football Rennes-Angers. (Voir nos commentaires pages 8-9.)

## DEUX JOURS DE FÊTE à Saint-Denis

Le pouls de la Bretagne a battu très fort les 25 et 26 juin dernier à l'occasion du cinquantième anniversaire du pardon de l'Union. La mauvaise humeur du temps n'a pu empêcher plusieurs milliers de Bretons d'Île-de-France et d'amis de la Bretagne de se retrouver sur la pelouse du parc des sports de Saint-Denis-La-Courneuve. Deux journées de joie et de fraternité. Deux jours de fête où le sport et la culture étaient au rendez-vous.

FOOTBALL : LA RENTREE  
DU STADE RENNAIS

Des le samedi matin, l'atmosphère

régnait dans les stands, mais le véritable coup d'envoi du pardon coïncidait avec celui de la rencontre de football Rennes-Angers. C'est M. Marcel Hamon, ancien député des Côtes-du-Nord, président d'honneur de l'Union et actuel maire de Plestin-les-Grèves qui donnait le premier coup de pied dans le ballon. Il n'y avait pas une place de libre dans les tribunes où un public allumé de la fièvre des amoureux du football répondait chaudement aux occasions de buts des deux équipes. Dans cette nombreuse assistance on notait la présence, à côté des dirigeants de l'Union,

(suite pages 8 et 9)

## CONSEILS POUR UN BON PARDON

par le Docteur FOLLEZOU

Vous vous levez de bon matin (10 heures pas plus tard) et vous commencez par le sourire de Pierret dont vous saisissez le panier les yeux fermés. Une petite galette de sarrasin chez les taxis, une moule muscadet à Gennevilliers et un gout sur la rive gauche pour un verre (ou deux) du chouchou. Laissez mijoter une petite demi-heure en parlant du pays et amusez-vous bien dans les tribunes car tout à l'heure, il y aura foule. Si la pierre des gradins et la pâleur du match vous ankylosent, n'hésitez pas à venir lever une petite perche à la mi-temps. Faibles des reins, s'abstenir.

Et puis deux doigts de lutte

bretonne, une bonne assiette de fricot, un verre (ou deux) de chouchou, et allez vous réchauffer autour du feu de la St-Jean. Un tour au festival et laissez-vous reposer jusqu'au lendemain.

Rien de tel pour vous remettre qu'un bon bain de foule dans les rues de Saint-Denis, costumes et binous, maire ministre et présidents de l'Union, d'honneur et du Pardon en titre et... de Plurif !

Faites-vous prendre la tension, aux hôpitaux et allez vous faire remonter ça chez Poulichot (et rafraîchir), puis chez Postollec avec évidemment une halte pour un petit (ou deux) verre de chouchou. Faites le plein de lecture.

(suite page 9)





# CONSTRUIRE ORGANISER AMENAGER EQUIPER GERER COMMUNIQUER

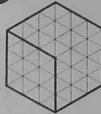
Le GIFCO, groupement d'intérêt économique, a pour mission de répondre aux besoins des collectivités qu'elles soient.

Le GIFCO met à votre disposition l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation, l'organisation, la gestion, l'entretien de vos équipements, mais également la mise en place de vos projets d'aménagement et de construction.

Le GIFCO vous conseille et vous aide à prendre la meilleure décision, en tenant compte de vos objectifs et de vos impératifs économiques.

## LA RESPONSABILITE VOUS CONNAISSEZ!

gifco



NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_

Je désire recevoir une documentation complète avoir la visite d'un responsable de la Société GIFCO

Plus tard, la vie nous empêchera de continuer à occuper ces fonctions et au congrès de 1966, un jeune militant qui fut tout à tour secrétaire général adjoint, secrétaire général, vice-président, accepta la présidence de notre mouvement; il s'appela Jean Le Lagadec!

A retourner à GIFCO, 28, rue Pasteur, 94800 VILLEJUIF - Tél. : (1) 677.22.60

## Marcel HAMON : Pourquoi a-t-on coupé la Bretagne en deux ?

Ni la langue, ni l'économie ne justifient cette mutilation. souligne le maire de Plestin-les-Crovez, ancien député des Côtes-du-Nord, qui présida le Fardes 83.

Présenté par Yves Sabourdy, l'ancien président de l'Union des Sociétés Bretonnes avec Tanpuy Rigout, rappelle les sources du Mouvement breton en Basse-France. Ses racines plongent dans le siècle dernier et c'est en 1898 que d'ant Trémal constitue le premier groupe de Bretons organisés en Ille-et-France. Ce sont les jeunes originelles des « Bretons Emancipés » et de l'Union des Sociétés Bretonnes.

Dans Marcel Hamon rappelle le mouvement de solidarité qui s'organisa en 1922 en Bretagne. « Héra en mer » de Penmarc'h; « Fédas à cette époque, précisa-t-il, ce qu'on appelait « républicain » au breton de Brest et je puis vous assurer que la catastrophe de Penmarc'h fut terrible pour de nombreuses familles. Cet état de solidarité de travailleurs mal payés, mal logés, parfois dans la misère, donna une vigueur nouvelle à tout le mouvement et bientôt en 1923 naquit le Fardes des Bretons de St-Denis. Aides Trémal impitoyable l'Amicale de St-Denis. A l'époque, c'est Marcel Cahin qui me fit faire connaissance avec ce mouvement prolifère de mousses.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

## Jean LE LAGADEC : La personnalité de la Bretagne doit être respectée dans son intégralité

Après Marcel Hamon, ce fut au tour du président de l'Union des Sociétés Bretonnes de s'adresser à la foule rassemblée à Saint-Denis.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« La Bretagne, depuis des siècles, a connu et affronté sa personnalité; elle a une histoire, une culture et un caractère. La Bretagne est un Breton quel que soit l'endroit où il est et travaille. Le descendant de Breton est un Breton à part entière quel que soit l'endroit où il est. Ceci résulte d'une transmission de culture et d'un choix de l'individu. A qui veut travailler à l'abri de sa langue, il a une jeune fille, à une jeune femme le droit d'être et de s'affirmer bretonne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.

« Je le 6 juin 1944, rappelle-t-il, la Comité militaire national des F.P.F.F. (Francs-Francs et Partisans Français) me confia le commandement militaire de la région « M ». C'est-à-dire des quatorze départements de la Bretagne.



Dans les rues de Saint-Denis : Marcel BERTHOLOT, maire de Saint-Denis; Marcel HAMON, député LE POIS, Jean LE LAGADEC, derrière Marcel HAMON, Mme Eliane MANO, adjointe au Maire de Saint-Denis.

### Lecteurs du "Pays Breton"

#### Ceci vous concerne

- VOUS ETES DES MILIERS D'ILS LOCAUX ;
- DES MILIERS DE RESPONSABLES de collectivités, d'associations, de comités d'entreprises, de syndicats, de colonies de vacances, de comités de maisons de retraite ;
- DES MILIERS DE RESTAURATEURS, de cafetiers, d'hôteliers, de transporteurs, de dirigeants d'entreprises petites et moyennes, de secrétaires de mairie, de cadres des grands actifs Français ;
- VOUS POUVEZ NOUS AIDER en faisant connaître à vos amis ;
- ENSEMBLE, nous sommes une force considérable au service de la Bretagne.

# PARDON RÉGIONAL BRETON

## 2 jours de fête à St-Denis



Une immense table à l'Accord, on reconnaît à gauche, Marcel Hamon, Anicet Le Pors, Jean Le Lagadec, Mireille Hervy, à droite, Marcelle Herrop-Cachin, Henri Queffelec, le monastère de Denis Solin mais également le fond l'ami Gabriel N'Dono, le lutteur gabonno-breton, l'ami A. Le Berre. La municipalité de Yverdon en Belgique. Alary, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme bretonnais.

Une image du Pardon, de son ouverture, de son universalité...

de nombreuses personnalités du monde du ballon rond : M. Dimier, président du Stade Rennais, M. Jean Vincent, le capitaine international, démissionnaire de la coupe du monde en 1938, le Stochheim, et entraîneur du Stade de Rennes M. Borell, Président du Paris-Denis, le club vainqueur de la Coupe de France. A la 50<sup>e</sup> minute, le capitaine rennais Bourges ne put que repasser des deux mains un sur coup-franc de l'Américain Arribas. Placé sur la trajectoire de ballon, son coéquipier Gury ne navigua pas une occasion en or et fit trembler le fillet de l'équipe bretonne. Ce devait être l'unique but de la partie et

Cabriel Jaffres qui leur remis M. Yves Sabinouy rédacteur en chef de notre journal. (Voir la dernière page 10.)

### L'ART CULINAIRE BRETON A L'HONNEUR

Pas de fête bretonne sans « bonne bouffe ». Donc, comme chaque année, le « fricot » était le clou des agapes. Et samedi soir, comme dimanche midi, il fallait faire la queue pour déguster ce régal de veau aux pommes de terre imploré par nos deux amis québécois Yverdon et Marc. Félicitations aux nombreux cuisiniers qui leur remis



Marcel Hamon au milieu. On reconnaît, à sa droite, Marcelle Herrop-Cachin, fille de Marcel Cachin. Anicet Le Pors, ministre de la Fonction publique, Henri Queffelec, l'abbé Yves Bauric, vice-président de l'Union, H. Baudier, à sa droite, le président Le Lagadec, Denis Solin, conseiller municipal et directeur de l'Amicale de Saint-Denis, Marcelle Berthelot, maire de Saint-Denis. En arrière, J.-Y. Follézeu, Le Gallo, M. Gohry.

de nombreuses personnalités qui autour de M. Podolich ont su organiser un service impeccable. Bien sûr, les stands ne manquaient pas de spécialités bretonnes. Par exemple à Antwerp le gâteau breton avait une saveur inégalable. Les palettes des photographes sportifs et les journalistes de « l'Europe » étaient également des notes.

### LUTTE - LA COUPE GABRIEL JAFFRES

La fête du sport se poursuivait par une réunion de lutte bretonne. Une quarantaine d'athlètes venus des cinq départements de Bretagne et de la région parisienne se disputèrent jusqu'à leur épuisement dans la salle les trophées de la coupe



Démonstration de pelote à la mitraille. Le Marre, des Taxis, en action. Chassant Gallant, le spécialiste, veille au grain. L'abbé Bauric et le docteur Follézeu sont présents pour parler à toute éventualité, chacun avec sa spécialité.

### CYCLISME ET LEVER DE PERCHE

Sport encore la dimanche matin avec la course cycliste dans les rues de St-Denis. Une centaine de coureurs prirent le départ à 8 heures. Après deux heures d'une

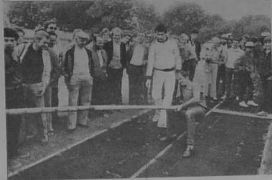


Un pitit coin d'aparté... pour un P.D. non d'aparté! Un autre moment de l'après-midi.

### CONSEILS POUR UN BON PARDON

(Suite de la première page)

La fête du sport se poursuivait par une réunion de lutte bretonne. Une quarantaine d'athlètes venus des cinq départements de Bretagne et de la région parisienne se disputèrent jusqu'à leur épuisement dans la salle les trophées de la coupe



### SPECTACLE INTERNATIONAL

Le public et les artistes qui devaient chanter sur les scènes de la soirée ont été très nombreux. La conscience professionnelle et la qualité des spectacles nous ont permis de passer une soirée musicale de choix.

### 300 COSTUMES DANS LES RUES DE SAINT-DENIS AVEC LE MINISTRE LE MARE ET LA DIRECTION DE L'UNION

Le départ du défilé avait lieu à 11 heures, le dimanche. C'est une grande tradition à St-Denis, les rues de la ville se remplissent de costumes traditionnels. Le Pors, était présent avec sa femme Claudine et sa fille Jacqueline. Il ouvrait la marche avec Marcel Hamon, président du Pardon, Marcelle Berthelot, maire de St-Denis, Elvire Manic, adjointe au maire, Jean Le Lagadec, président de l'Union, Mireille Hervy, secrétaire générale, Yves Sabinouy, secrétaire, Denis Follézeu, directeur de l'Amicale de St-Denis.

Le cortège, composé de 300 costumes, comprenant hommes et femmes, défilait dans les rues de St-Denis. Une centaine de coureurs prirent le départ à 8 heures. Après deux heures d'une

### KERMESSE JEUX D'ADRESSES

La kermesse a été très réussie. Les jeux d'adresse ont attiré beaucoup de monde. Les gagnants ont été récompensés par de beaux lots.

### DES AUTEURS DÉCASSENT LEURS LIVRES

Les auteurs de l'Union ont participé à une vente de leurs livres. Les ouvrages ont été très appréciés par le public. Les auteurs ont été très satisfaits de la vente.

### La personnalité de Bretagne doit être respectée dans son intégralité

(Suite de la page 7)

tout le continent européen, et cela entre une Bretagne bien dans sa peau, vivante au diapason des progrès scientifiques, techniques et démocratiques.

### MERCI AUX ARTISANS DU SUCCES

L'Union des Sociétés Bretonnes remercie les artisans qui ont permis la réussite de ce projet. Merci à ceux qui ont travaillé dur pour que ce projet soit une réussite. Merci à tous les artisans qui ont contribué à la réussite de ce projet.

### PERSONNALITÉS EXCUSES

De nombreuses personnalités ont été excusées de ne pas pouvoir assister à la fête. Nous leur présentons nos excuses et espérons qu'ils pourront assister à la prochaine édition.

### NOS ANNONCES AU PARDON

La fête a été réalisée avec le concours du Conseil Général de Saint-Denis. Nous remercions le Président M. Jean-Louis NONS, qui a permis la réussite de ce projet. Nous remercions également les autres membres du Conseil Général.

Je vous disent les beaux refrains des Andes où le soleil brillera bientôt. Encore quelques touches de frêle dans la nuit des tables qui regrettent que la fête soit déjà finie. Voilà la recette d'un beau cinquantenaire. Pardonnez-moi, quel week-end!

J.-Y. FOLLÉZEU

La société RICARD qui présente le Pardon avec la société GFCO. La maison RICARD offre les trophées aux cyclistes, et la maison OASIS aux lutteurs. La COOPE DES SPORTS et la CEMAS ont organisé leur concours actif. COGE SELF offre une semaine de vacances pour le quart de la tombola, et BRIT-TANY FERRIES un passage.







LES NOMS DE LIEUX CELTIQUES  
par le chanoine François FALC'HUN,  
ancien professeur de celtique aux Universités de Brest et Rennes

Au colloque d'Onomastique de Montpellier (25-29 mai 1983)

L'onomastique est cette branche de la linguistique qui traite des noms propres, noms de lieux ou toponymes, et noms de personnes ou anthroponymes.

En général, la toponymie attire plus de chercheurs que l'anthroponymie. Mais les deux branches sont étroitement liées l'une à l'autre. Avant la fixation des noms de famille héréditaires, beaucoup de noms de lieux sont devenus noms de famille en vertu d'une habitude prise de distinguer les personnes de même prénom par le nom de leur village d'origine, que ce fut *Kermanac'h* « le village du moine », ou *Coatanéa* « le bois de la colline ».

Inversement, beaucoup de villages doivent leur nom à celui d'un habitant : *Kerber*, *Kerbol* « village de Pierre, de Paul », ou à celui d'une profession : *Keran-goff* « village du forgeron ». Beaucoup de noms propres relèvent donc à la fois de la toponymie et de l'anthroponymie.

Les organisateurs du colloque de Montpellier avaient recommandé d'axer les communications sur le problème de la désinence, ou de la finale des mots. La mienne parla de ce qu'avaient pu devenir dans les noms de lieux modernes les anciennes désinences gauloises *-ios*, *-ia*, *-iacos*, *-iaca*. Des faits bretons et gallois, corroborés par quelques faits gaulois bien connus, aident à comprendre l'évolution qui a pu se produire depuis deux mille ans.

Nous voyons mal aujourd'hui le lien de parenté entre le français *neuf*, du latin *novus* (plus ancien *novos*) et le breton *nevez*, d'un gallois *neviol*, reconnaissable dans *Novio-magos* « nouveau champ (de faire) », devenu aujourd'hui *Nouvion*, *Novion*, *Novon*, *Nojeon*, *Nijon* ou *Nyons*, suivant les régions.

Les désinences *-us* du latin et *-os* du gaulois sont tombées sans laisser de trace dans les formes modernes. Il n'en va pas de même pour la désinence *-ios* du gaulois. C'est son *i* qui se perpétue dans la finale *-ez* (en Léon) ou *-e* (ailleurs) de *nev-uz* ou *nev-e* « neuf ». On est passé de *nov-ios* à *nov-iyos*, puis *nov-eynos*, et finalement à *nev-uz* (nous omettons les étapes qui expliquent le passage de *y* à *z*).

Quelque chose de ce type de prononciation survit encore aujourd'hui dans certains parlers bretons, par exemple aux environs de Quimper où, pour *bian* « petit », on peut entendre *biyan* ou *beyan*, De là le nom de famille *Billant* ou *Billand*, à côté de *Bian* ou *Bihan*, le nom de village et de famille *Kerveillant* à côté de *Kervian* (avec un groupe *ll* ou *ill* figurant le *y* de *biyan* ou *beyan*).

La désinence *-ez* de certains noms abstraits du breton, comme *madel-uz* « bonté » ou *karant-uz* « affection, amour », remonte à une ancienne désinence indo-européenne *-ia*, celle de notre prénom *Sophie*, du grec *Soph-ia* « sagesse ». Mais le celtique employait aussi, après certains noms concrets, cette même désinence *-ia* avec un sens voisin de celui de pluriel, ou de collectif.

D'un nom gaulois du marais, *Goan*, attesté dans *Goan-cel* à Plabennec, *Goan-dour* à Crozon, *Ker-goan-et* à St-Goazec (Fin), on avait aussi un dérivé *Goan-ia*, continué aujourd'hui par *Goan-és*, nom d'une rivière au cours marécageux qui prend sa source à Loqueffret et se jette dans l'Aulne devant St-Thois (Fin). Par mouillure du *g* en *j*, *goan* est à l'origine des noms de rivières françaises la *Jouanne* (Mayenne, Haute-Saône) et la *Juine* (Loiret), et *Goan-ia* se perpétue dans la *Jouanie* et la *Joinie*, noms de hameaux devenus aussi noms de famille.

Un nom celtique du rocher, *carn* (en gallois il est féminin, mais masculin au sens de « sabot de cheval », et ces deux sens existent aussi en breton) avait des dérivés en *-ia*, en *-arvus* et en *-iacos*, qui sont parvenus jusqu'à nous sous des formes diversement évoluées en France et au Pays de Galles.

Citons d'abord *Carnac* dans le Morbihan, où le mot rappelle certainement les alignements mégalithiques faits de rochers de gros-sieur variable. De *Carnac*, on peut reconnaître un équivalent phonétique rigoureux dans *Jarnac* (Char.), par le changement très commun de *c* en *ch* devant *a* (cf. *champ* et *camp*), plus l'affaiblissement du *ch* en *j* d'après la loi des mutations consonantiques initiales du celtique.

Sur le plateau de *Jastre*, en face d'Aubenas, sur l'autre rive de l'Ardeche, existe un vieux

camp militaire romain, *castra* en latin, que vient de fouiller une équipe de chercheurs. Il a légué son nom au plateau et à une île dans la prairie que forme la vallée de l'Ardeche au centre-bas. *Jastre*, forme mutée de *Chastre* (d'où *La Chatre*, Indre) n'est autre chose que la forme moderne de *castra*, pluriel neutre latin, rangé par les Gaulois du coin parmi les féminins singuliers de leur langue à cause de sa finale *-a*, d'où la forme mutée provoquée par l'article gaulois sous-entendu.

Un gaulois *carn-ia* « amas de roches », a laissé en France *Charnie*, *Garnie*, et même *Jargnes* dans les Alpes. Le même mot est devenu en gallois *carn-ed* (à lire *carn-éz*), qui désigne un amas d'une montagne au sommet d'une montagne sur la tombe d'un héros préhistorique.

La connaissance de ce fait m'a incité à faire, au retour du colloque de Montpellier, un crochet par la *Forêt de la Charnie*, entre *Le Mans* et *Laval*. Les cartes détaillées y signalent, près d'un sommet au sud-est de Sainte-Suzanne, un dolmen surnommé *Table des Diables*. Après m'être procuré au Mans la carte au 25.000<sup>e</sup> de l'Institut Géographique National, je suis allé aux renseignements à la ferme la plus proche, *Le Bouquet Persuadé* que je m'égarerais dans une forêt dont les sentiers ne sont plus entretenus, le fermier s'est offert avec une extrême gentillesse comme guide bénévole. Après un bon quart d'heure d'ascension, nous voilà à l'improviste devant le monument, presque caché dans un taillis.

Il n'est pas sur la ligne de crête, mais sur le rebord d'une pente très abrupte, du haut de laquelle on domine un paysage très étendu vers le sud-ouest, en direction de Blandouet. C'est un dolmen comme je n'en avais pas encore vu. Sur une base rocheuse naturelle, ma-t-il semblé (mais il m'a été impossible d'en faire le tour), quatre grosses pierres d'à peine un demi-mètre de haut supportent une grosse table, par dessus laquelle (ou par dessous en se baissant) on peut admirer un très vaste horizon.

En redescendant, le paysan, fin connaisseur en la matière, me montrait les nombreuses traces du passage de chevreuils et de sangliers, hôtés de cette forêt en bordure de laquelle se situe *Saint-Denis d'Orques*. En irlandais, *orc* est une continuation de *porcus* « porc, sanglier ». On sait que le celtique a laissé tomber tous les *p* d'origine indo-européenne. En breton, le mot *ozac'h* « mari, maître de maison », d'où les noms de famille *Lozac'h*, *Lozac'hmeur*, *Nozac'h*, *Noziahic*, etc., vient de la même racine indo-européenne que le latin *possu-m* « je puis », de *potis sum* « je suis maître de, capable de ». L'élément *oz-* dans *ozac'h* était primitivement e même que *pot-* dans le latin *pot-est* « il peut ».

La même phonétique celtique qui, au Pays de Galles, a transformé *carnia* en *carnedd* et *carniacos* en *carneddog* a bien pu, en France, transformer *carniacus* en *carnisiacus*, ce qui était, en 900, le nom de *Charnizay* (Indre-et-Loire). Une forme mutée du même nom semble reconnaissable dans *Confians-en-Jarnisy* (M.-et-M.).

Y a-t-il, ou y a-t-il eu, des dolmens ou des tumulus en ces localités ? Je n'ai pu faire d'enquête. On sait que beaucoup de ces monuments, comme les ruines romaines, ont été exploitées comme carrières. C'est le sort qu'allait subir le fameux tumulus de *Barrienez* à *Plouézoc'h* (Fin.) lorsque l'intervention énergétique d'un archéologue, a sauvé ce moment remarquable entre tous ceux du même genre.

Les noms de lieux conservent souvent le souvenir de monuments disparus.

F. FALC'HUN

LE PAYS BRETON

La Chronique de Jean LE DU  
professeur de celtique à l'université  
de Bretagne occidentale

LE CHOUCHEN

Voici pour mes amis vannetais et pour tous mes lecteurs intéressés par ce dialecte, un extrait de *DIHUNAMB* (Réveillons-nous !). Cette revue a paru de 1905 à 1944 (394 numéros), sous la direction de Loeiz Herrieu (Louis Henrio) de Caudan, près de Lorient. Avant 1914, le public de *DIHUNAMB* était paysan dans sa majorité, et c'est à lui que s'adressaient des articles comme celui-ci :

« Le chouchen, ou hydromel est une boisson faite avec du miel et de l'eau. Jadis on en faisait une grande quantité à la campagne, mais depuis que s'est répandu chez les campagnards l'usage du cidre et des boissons du commerce, la plupart ont abandonné le chouchen. Pourtant, les boissons que l'on achète en général dans les cafés au prix de six ou huit reaux (1,50 F ou 2 F) sont loin de valoir le chouchen quand il est bien fait.

Il y a aussi beaucoup de personnes qui ont oublié le procédé de sa fabrication. Voici comment vous devez vous y prendre pour obtenir une boisson agréable qui peut se conserver longtemps.

Prenez un fût d'une contenance d'environ 100 bouteilles et versez-y 25 bouteilles de miel, c'est-à-dire environ 75 livres. Versez alors sur ce miel de l'eau pure, de l'eau de source, environ 74 bouteilles, de façon à ce que le fût ne soit pas plein à ras bord.

Mettez alors dans le fût 50 grammes d'acide tartrique et 10 grammes de sous-nitrate de bismuth. Vous trouverez ces ingrédients chez le pharmacien.

Prenez aussi environ 50 grammes de la farine que les abeilles recueillent sur les fleurs (*de pollen*) et qu'elles mettent dans certaines des cavités de leurs rayons (*les alvéoles*), et faites-la bien dissoudre dans un peu d'eau. Quand elle est bien trempée, mettez-la aussi dans le fût. Puis, à l'aide d'une baguette fine, agitez bien le contenu du fût, et posez ensuite sur le trou de la bonde un morceau de linne mouillé sur lequel vous verserez une poignée de sable également mouillé.

Quand le chouchen a fini son premier bouillon, c'est-à-dire quand on n'entend plus de glou-glou, on peut ôter le sable et mettre la grande bonde en place.

Le petit bouillon dure plus longtemps que celui du cidre. Il faut toujours attendre de cinq à six mois avant que le chouchen ne soit prêt à être mis en bouteille.

Il faut éviter de laisser du vinaigre à l'endroit où le chouchen fermente, car celui-ci pourrait se transformer en vinaigre. Souvent, pour que le chouchen soit plus clair, on peut faire fondre dans un peu d'alcool de bonne qualité 10 grammes de tanin que l'on verse alors dans le fût. (Bien agiter la boisson à l'aide d'un bâton pendant que l'on y verse ce mélange.)

Quand le chouchen a fini de bouillir, on peut le mettre en bouteille. Il ne faut pas couler les bouteilles au début car elles risqueraient de se briser. Ceux qui aiment le chouchen pétillant comme du champagne ne peuvent le verser plus tôt dans des bouteilles à champagne.

Quand on trouve que le chouchen n'est pas assez coloré on peut, au cours de la fermentation, y verser un petit verre de sirop de caramel.

Le chouchen bien fait est une boisson saine, mais il ne faut pas le boire comme s'il s'agissait de cidre, car il est fort et plus énumant que le cidre et le vin.

L'APICULTEUR.

ER CHOUCHEN

*Chetu smañ eid me mignoned a vro Guened hag e é eid rah me lennerio hag o des hoant de lenn un dra benag er brehoneg-se ur pennad tenned a DIHUNAMB Bebed he des er gelaouen-se a 1905 betag 1944, renet géd Loeiz Herrieu a barez Kaudan e-tal en Oriant. A-raug 1914 e vehé lenned d'er muiañ géd labourizion-dour, hag a veid er re-menn e vehé skruied pennaded el henañ :*

Er chouchen péz deuz-vel e zo en ivaj-se e vé groeit get mél ha deur. Guéhatal e vezé groeit ur ioh ag en ivaj-men ar er mézeu, meit a houldé men de ken stark er chistr hag en ivajeu tavarn émesk en dud a ziar er mézeu, é ma bet dilézet er chouchen get er lod muian Nen de ket neoalhen ivajeu a brener, d'er liésan, én tavarnieu, seih pé eih rék, e tal er chouchen groeit mat.

Eleih a dud eue ne houiant ket muil penaus e vé groeit en ivaj-men. Chetu penaus e teflet un gemer aveit guber un ivaj huek hag e heil un hoarn pél amzer.

Keméret ur fust e ia abarh ardro 100 bouteillad ha taulét abarh 25 bouteillad mél, de laret é ardro 75 livr. Taulét nezé ar er méi-se deur kler, deur fetan, ardro 74 bouteillad, aveit ma ne vo ket lan tré er fust.

Lakéit nezé er fust 50 gram amid tartrik ha 10 gram sous-nitrat bismuth. Hui gavo en treu-se é ti en apotiker.

Keméret eue ardro 50 gram ag er bledsé e cher er guren ar er boketet hag e lakant é lod ag en touleu a ou zirad ha téet en mat én ur barnig deur. P'en dé distrampet a féson, taulét en é fust eue. Nezé get ur vah mist, méret mat rah en treu é fust, ha lakéit goude, ar en toul bond, un tam lién glub e lakeet arnehon un dornad sabl glub eue.

A péh des er chouchen achiuet hé bérù ketan, de laret é a pe ne gleuer muil en ivaj é hobér floap, é hellér lemel er sabl ha lakar er bond bras én é léh.

Er bérù bihan e vé hiroh aveit hani er chistr. Ret e vé atau gortoz pemp pé hueh miz éruk ma vé prest er chouchen de vout tennet é bouillieu.

Ret é d'hoal a lezel quingèr én tachad léh ma vé chouchen é verù pé er chouchen e hellehé troien de hunegr.

Maria hueh aveit ma vo sklérho er chouchen, é heller tééin én ur banig juin-ardant mat 10 gram tanin e daulér nezé é fust (Merat en ivaj get ur vah, épud ma vér é lakat en dra-se abarh).

A péh de achiuet er chouchen bérù é hellér er lakat é bouteillieu. Ne faut ket lakat er voutellieu ar ou hosté, en taul ketan, rak ind e hellehé torren. Er ré e gar chouchen hag e saillé é champagne e heil lakat éretoh é bouteillieu quin champagne.

A pi gavér nen de ket er chouchen liú erhoalh é hellér, a pe vér doh é gobér, lakat ur huérennaded vihan strop karamel é chouchen.

Er chouchen groeit mat e zo iahus, meit ne faut ket ivet aneohon él pe t'ehé chistr e vehé, rak krü é ha méueln e hra goah aveit chistr ha gui.

GUERENOUR.

SOCASSUR  
Toutes Assurances

- Habitation
- Automobile
- Retraite
- Assistance

L'expérience des Collectivités  
au service des Particuliers

SOCASSUR

29, rue du 4 septembre - 75002 PARIS  
Tél. : 742-78-75